



Règlement d'utilisation des locaux et des installations

• Courts et alentours

- Horaires à respecter impérativement :
 - 8 heures à 22 heures du lundi au samedi
 - 9 heures à 12 heures et 13h30 à 17 heures le dimanche et jours fériés
- Après 22 heures, l'utilisation de la terrasse n'est plus autorisée.
- Aucun déchet n'est toléré par terre ou sur les courts ; des poubelles sont à disposition aux abords des courts.
- Vérifier la fermeture de toutes les portes avant de quitter les lieux
- Respecter tout le matériel
- **Sur les courts :**
 - Une tenue correcte est exigée : short, T-shirt et chaussures de tennis
 - Pas d'alcool
 - Comportement correct sans bruit excessif
 - Lumières éteintes au plus tard à 22 heures
 - Passer la brosse après chaque passage

• Vestiaires et WC

Les vestiaires et WC sont laissés en l'état propre et avec respect du matériel

• Club-House

- Le Club-house ne peut pas être utilisé à des fins privées
- Remise en état du local après chaque utilisation
- Tout matériel cassé est à signaler et sera facturé
- Entre minuit et 8 heures il doit rester inoccupé
- En cas d'abus, l'accès sera interdit

Ce règlement peut être sujet à toute modification nécessaire ultérieurement

- En cas de problème avec vos badges pour l'ouverture des portes, appelez-nous au 079/468 60 90 ou au 079/231 72 48

Au nom du comité, nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration sportive !

TC Avenches